

GESTION INTEGREE DES DECHETS



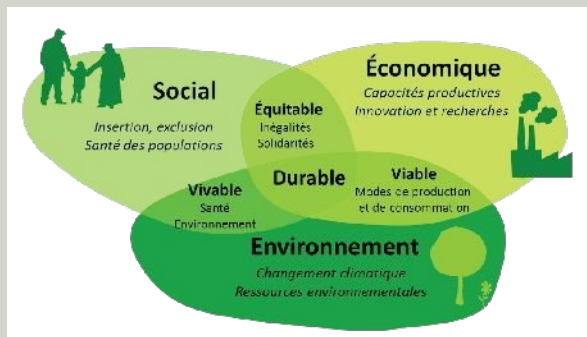
الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc



CONTEXTE

DEPUIS 1991, LE RÉSEAU DES AUTOROUTES AU MAROC A LARGEMENT CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU MAROC, AU NIVEAU DE SES TROIS VOILETS : ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE.

APERÇU DES ENGAGEMENTS ET RÉALISATION D'AUTOROUTES DU MAROC (ADM) AU NIVEAU DES TROIS VOILETS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :



Capitalisant sur ces acquis, ADM décide de renforcer davantage sa prise en considération des enjeux de la durabilité en adoptant une approche consistant à renforcer les actions déjà engagées d'une part, et structurer et réaffirmer ses engagements dans le cadre d'une « stratégie de développement durable », d'autre part.

Dans ce cadre, une attention particulière est accordée à la gestion des déchets. Les autoroutes au Maroc génèrent annuellement environ **3000** tonnes de déchets, dont la valorisation aura un impact positif aussi bien sur un plan environnemental qu'économique et social. Outre la collecte régulière des déchets, un projet-pilote de tri sélectif et de mise en place d'une plateforme écologique de valorisation des déchets organiques et déchets banals a été menée par ADM sur le tronçon Rabat – Moulay Bouselham.

Aperçu sur le projet-pilote de tri sélectif et de mise en place d'une plateforme écologique de valorisation des déchets organiques et déchets banals sur le tronçon Rabat – Moulay Bouselham.

Le projet-pilote de tri sélectif et de mise en place d'une plateforme écologique de valorisation des déchets organiques et déchets banals qui a été mené par ADM sur le tronçon Rabat – Moulay Bouselham visait des objectifs divers, dont les deux principaux sont :

- La caractérisation des déchets des autoroutes (types, quantités, etc.) ;
- La conception d'une plateforme de tri sélectif des déchets et son fonctionnement.

Quelques résultats de l'étude :

- Principaux déchets générés par les autoroutes : le plastique (PET, PVC et autres plastiques), les canettes, le papier, le carton et les briques alimentaires ;
- Principaux lieux de provenance des déchets : abords, espaces verts gérés par ADM et airs de service gérées par des concessionnaires ;
- Estimation de la quantité de déchets recyclables au niveau de l'ensemble du réseau autoroutier au Maroc : environ 2.800 tonnes.

Profitant des résultats de l'étude susmentionnée, ADM décide d'améliorer davantage la gestion des déchets des autoroutes à travers le tri systématique de l'ensemble des déchets et la valorisation des déchets recyclables soit à travers la vente à des prestataires spécialisés, soit via la réutilisation pour les propres besoins des autoroutes (exemples : utilisation du plastique pour la fabrication des objets de signalisation, la fabrication de murs en gabions à partir des canettes...)

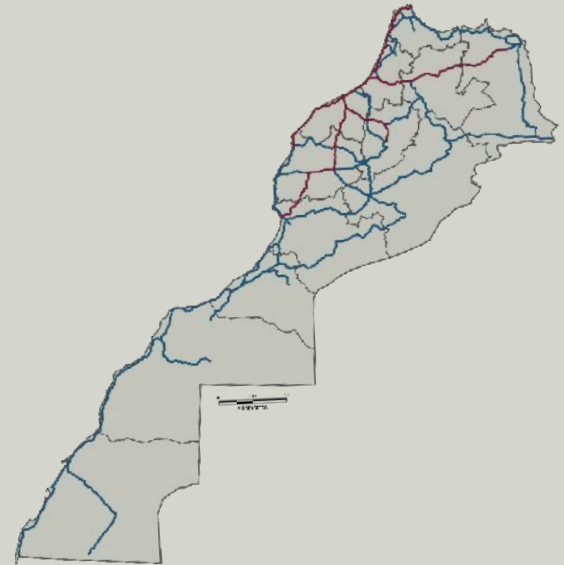


OBJECTIFS



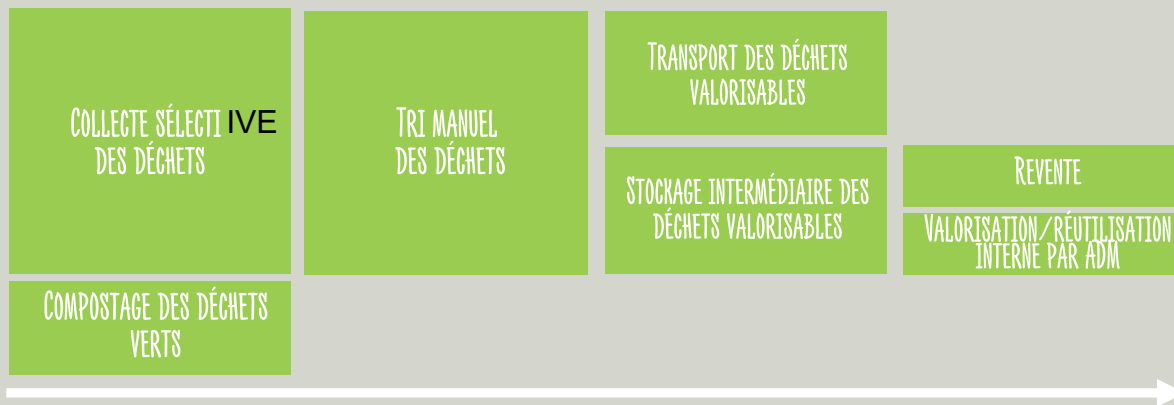
LE PROJET OBJET DE CE DOCUMENT VISE LA COLLECTE, LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LES USAGERS DE L'ENSEMBLE DU RÉSEAU AUTOROUTIER MAROCAIN, ESTIMÉ À 1800 KM . D'APRÈS UNE PREMIÈRE ESTIMATION FAITE PAR ADM EN 2013, LA QUANTITÉ TOTALE DES DÉCHETS AYANT UN POTENTIEL DE VALORISATION EST ESTIMÉE À **3000** TONNES PAR AN.

CARTE



ACTIVITES ?

1. COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS DU RÉSEAU AUTOROUTIER :



En mobilisant l'ensemble des moyens techniques et humains nécessaires, il sera procédé à la collecte des déchets générés par les usagers et le personnel du réseau autoroutier au niveau des :

1. Terreplein Central (TPC) et Abords de l'autoroute ;
2. Espaces verts gérés par ADM le long du réseau autoroutier ou au niveau des aires de repos et de services ;
3. Les aires de service et parkings reliés aux autoroutes ;
4. Les **gares** de péage des autoroutes.

La collecte des déchets devra être faite de manière sélective, séparant au moins entre les déchets recyclables (papier et carton, canettes et bouteilles en plastique, verre, déchets verts et autres déchets) et déchets non recyclables. A cet égard, il est à signaler que les déchets collectés et triés en amont devront faire l'objet d'un deuxième tri manuel, comme précisé ci-dessous.

Au niveau des parkings et des aires de repos, ADM a mis en place des conteneurs de tri sélectif distinguant entre les déchets en papier et carton, les bouteilles et les canettes et les autres types de déchets (déchets divers).



AFFICHES DE SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS SUR LES AIRES DE SERVICE DU RÉSEAU AUTOROUTIER

giz الهيئة العامة للغازات والوقود
Le Régénéral
الهيئة العامة للغازات والوقود



Mettons dans ce bac **vert** nos déchets organiques et autres déchets non concernés par les 2 bacs jaune et bleu.



ADMobile

giz الهيئة العامة للغازات والوقود
Le Régénéral
الهيئة العامة للغازات والوقود



Mettons nos déchets en plastique, en carton et en papier dans ce bac **bleu**.



ADMobile

giz الهيئة العامة للغازات والوقود
Le Régénéral
الهيئة العامة للغازات والوقود



Mettons nos déchets en métal, en verre et cannettes dans ce bac **jaune**.



ADMobile

2. TRI MANUEL DES DÉCHETS

LES DÉCHETS DES MATIÈRES EN PLASTIQUES PEUVENT ÊTRE TRIÉS, RECYCLÉS ET BROVÉS. LES ÉLÉMENTS ISSUS DES OPÉRATIONS DE BROYAGE PEUVENT ÊTRE UTILISÉS POUR PRODUIRE ; À L'AIDE D'OPÉRATIONS DE MOULAGE, DES CÔNES, AMORTISSEURS DE CHOC ET AUTRES ÉLÉMENTS UTILISÉS EN PERMANENCE PAR ADM. ILS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉS EN REMPLISSAGE DE MURS DÉCORATIFS OU DE SÉPARATION.

METTONS NOS DÉCHETS EN PLASTIQUE, EN CARTON ET EN PAPIER DANS CE BAC BLEU



PLASTIQUE :
uniquement bouteilles et flacons



TOUS LES PAPIERS :
journaux / magazines /
courriers / enveloppes ...



CARTONS D'EMBALLAGE



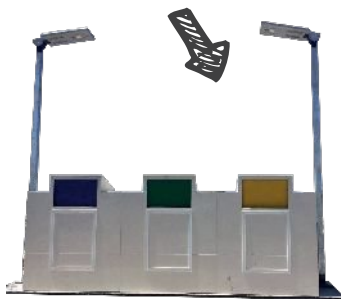
EXEMPLE



2. TRI MANUEL DES DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉTALLIQUES ET
CANETTES PEUVENT ÊTRE TRIÉS,
RECYCLÉS ET COMPRESSÉS POUR
SERVIR , À L'IMAGE DES MURS
EN GABIONS, DE REMPLISSAGE
DE MURS À UTILISER PAR ADM
EN TANT QUE MURS DE SÉPA-
RATION OU MUR DE SOUTÈNE-
MENT DES TALUS LONGEANT LE
RÉSEAU AUTOROUTIER.

METTONS NOS
DÉCHETS EN VERRE ET
CANETTES DANS CE
BAG JAUNE



LES BOCAUX



LES BOUTEILLES



BOÎTES MÉTALLIQUES :
barquettes aluminium, aérosols



LES POTS

EXEMPLE : MUR EN CANETTES COMPRESSÉES POUR DÉCORATION
ET SOUTÈNEMENT

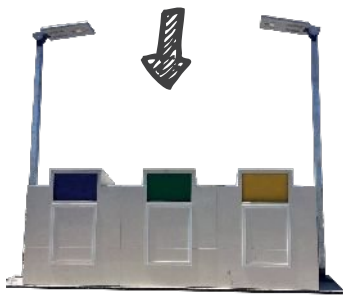


2. TRI MANUEL DES DÉCHETS

~~~~~  
LES DÉCHETS VERTS PEUVENT  
ÊTRE UTILISÉS, VIA DES  
COMPOSTEURS, POUR PRODUIRE  
UN COMPOST SERVANT À  
FERTILISER LES ESPACES  
VERTS DES TERRES PLEINES  
CENTRALES ET ABORDS DU  
RÉSEAU AUTOROUTIER. CE  
COMPOST POURRAIT  
ÉGALEMENT ÊTRE AMENDÉ PAR  
DES DÉCHETS PAPIER ET  
CARTON.

~~~~~

METTONS DANS CE
BAC VERT NOS DÉCHETS ORGANIQUES
ET AUTRES DÉCHETS NON
CONCERNÉS PAR LES 2 BACS
JAUNE ET BLEU



EXEMPLE



3. TRANSPORT DES DÉCHETS NON VALORISABLES ET STOCKAGE INTERMÉDIAIRE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Après l'opération de tri manuel, les déchets non recyclables seront transportés vers la décharge publique la plus proche et les déchets recyclables stockés en attendant leur revente ou leur récupération par ADM.

chaque lot fera l'objet aussi d'une compression pour optimiser son volume et son encombrement.

Le tri des déchets devra permettre de distinguer entre les déchets qui peuvent être valorisés (via revente à des entreprises spécialisées ou réutilisation directe par ADM) et ceux non valorisables et qui seront transportés vers les décharges publiques.

Une nomenclature des types de déchets à revende, à récupérer par ADM et à transporter vers les décharges publiques sera établie.



AIDONS A RECYCLER
NOS DECHETS AVEC UN TRI
SELECTIF



الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

